

6 juillet 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 30 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

Date d'affichage de la convocation : 30 juin 2023

Présents : **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailliers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÛN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Caroline BARRETEAU, Nathalie BODET, Pierrette GILBERT, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **Bazoges-en-Pailliers** : Jean-François YOU pouvoir à Jacky DALLEY – **Chavagnes-en-Pailliers** : Stéphanie VALIN pouvoir à Annie MICHAUD – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN pouvoir à Caroline BARRETEAU, Fabienne BARBARIT pouvoir à Freddy RIFFAUD, Emmanuel LOUINEAU pouvoir à Pierrette GILBERT, Yannick MANDIN pouvoir à Nathalie BODET, Nicolas PINEAU pouvoir à Cathy PIVETEAU-CANLORBE – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU pouvoir à Sophie MANDIN

Secrétaire de séance :

En exercice : 30
Présents : 22
Votants : 30
Quorum : 16

N° 195-23 – Attribution du marché d'entretien des espaces verts de la Communauté de communes

Considérant qu'une consultation pour l'entretien des espaces verts de la Communauté de communes a été lancée en appel d'offres ouvert et publiée sur marchés sécurisés le 09/05/2023, sur le BOAMP et le JOUE le 12/05/2023 et dans Ouest France le 16/05/2023.

Considérant que le montant estimatif du marché est de 635 000.00 € HT et que pour retenir l'offre la plus avantageuse, le jugement des offres a été effectué selon les critères suivants, avec leur pondération :

- Valeur technique : 70 %
- Prix : 30 %

Considérant que la remise des offres a été fixée au 14 juin 2023 à 12 heures et que 3 entreprises ont remis une offre.

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 29 juin 2023, a attribué le marché à l'entreprise MARMIN de Essarts en Bocage pour un montant estimatif de 541 749.15 € HT pour une durée de 3 ans.

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **De prendre acte du choix de la CAO en date du 29 juin 2023 attribuant le marché à l'entreprise MARMIN Essarts en Bocage pour un montant estimatif de 541 749.15 € HT pour une durée de 3 ans,**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour effectuer les actes nécessaires à l'achèvement de la procédure,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1er Vice-président, à signer toutes les pièces du marché conformément à la décision de la commission d'appel d'offres.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 12 juillet 2023

Le Président,
Jacky DALLEY